



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI PENCOAT – Constitution de société

Référence : L011995

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 29 juillet 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte authentique du 08/07/2022 reçu par Me Viviane GUIMBERTEAU officiant à PLESTIN LES GREVES il a été constitué une SCI dénommée: SCI PENCOAT Siège social: 19 rue louis lumière 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Capital: 100 € Objet: – la propriété et la gestion, à titre civil, de l'immeuble sis à CHARTRES DE BRETAGNE, 19 Rue Louis Lumière – l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, – l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, – toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui, – et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et les aliéner. Gérant: M. LECOMTE Nicolas 21 Rue NOEL BLAYAU 35000 RENNES Cession des parts sociales : Mutations entre vifs libres entre associés et autrement soumises à l'agrément de la collectivité des associés de prononçant en AGE Mutation par décès: agrément des associés se prononçant par décision ordinaire Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
